

## Entretien avec Jean-Jacques Bridey, président de la commission de la défense et des forces armées à l'Assemblée nationale

« Etudier les enjeux de la transformation numérique des armées et de la cybergdéfense »



**Jean-Jacques Bridey a été réélu en 2017 député de la 7<sup>e</sup> circonscription du Val de Marne et élu président de la commission de la défense et des forces armées à l'Assemblée nationale. Auparavant, il a été membre du Conseil politique de « En Marche » et conseiller sécurité-défense du candidat Emmanuel Macron à l'élection présidentielle. De 2012 et 2017, il a été élu député du Val-de-Marne, membre de la commission de la défense nationale et président du groupe d'amitié France-Irak. Il est maire de Fresnes depuis 2001.**

**Monsieur le président, pourriez-vous nous présenter le rôle de la commission et ses axes de travail actuel ?**

Les compétences de la commission n'ont pas changé avec cette nouvelle législature. Pour simplifier, je dirai qu'elle a un rôle législatif qui recouvre bien entendu les domaines comme la programmation militaire et le statut des militaires. La commission se saisit aussi systématiquement du projet de loi de finances, que nos rapporteurs analysent de manière très détaillée et en s'attachant chaque année à approfondir un sujet particulier. Cela étant, on peut estimer que l'essentiel du travail relève du contrôle de l'action du gouvernement, au travers des auditions menées par l'ensemble de la commission, des déplacements sur le terrain et, surtout, des missions d'information. Quatre ont été créées en ce début de législature, afin de préparer le travail que nous aurons à mener au premier semestre sur le projet de loi de programmation militaire. Il s'agit d'examiner l'exécution de la LPM 2014-2019, d'étudier les enjeux

de la transformation numérique des armées, de la cybergdéfense, et de contribuer à la définition du contenu du projet de service national universel.

**Quels sont vos objectifs à la tête de celle-ci ?**

Je tiens beaucoup à ce que le travail au sein de la commission continue à s'organiser de manière aussi consensuelle que possible : c'est en effet un enjeu déterminant dans les domaines qui nous intéressent. Il faudra également décloisonner certains aspects de notre travail. J'envisage ainsi de mener des déplacements plus longs en régions, pour prendre le temps de comprendre les différents enjeux militaires, industriels et humains au plus près du terrain. La commission est aussi celle des forces armées, et je tiens à entretenir un lien aussi étroit que possible avec les femmes et les hommes du ministère, qui en constituent la richesse principale. Enfin, il faudra à mon sens que la commission tienne compte avec constance du continuum entre sécurité extérieure et intérieure, quitte le moment venu à réétudier son périmètre de compétence.

La Revue stratégique de défense et de sécurité nationale a été présentée le 11 octobre dernier au président de la République. Cette Revue est destinée à fixer le cadre stratégique de l'élaboration de la prochaine Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 en tirant les leçons de l'évolution, depuis le Livre blanc de 2013, d'un contexte stratégique instable et imprévisible. Comment la commission a-t-elle été associée à la rédaction de ce document et que vous inspire-t-il ?

Deux réunions ont eu lieu avec des délégations de parlementaires en amont de la rédaction de ce document, et j'ai la faiblesse de penser qu'elles ont été fructueuses. En outre, Arnaud Danjean, le CEMA, le DGA, le SGA et le DGRIS<sup>1</sup> sont venus collectivement présenter à la commission le résultat de leurs travaux menés tambour battant. Si une actualisation du contenu du Livre blanc de 2013 était nécessaire, il fallait aller vite afin d'engager rapidement les travaux sur la LPM. L'objectif me semble parfaitement atteint : un document bref, clair, et qui fixe bien les enjeux du monde dans lequel nous vivons.

Près de 5 ans après le début de l'intervention au Mali contre les groupes djihadistes, en janvier 2013, la France maintient environ 4 500 militaires dans la « bande sahélo-saharienne » dans le cadre des opérations Barkhane et Sabre. Son coût est de l'ordre d'un million d'euros par jour, soit 1 % du budget de la défense. 20 militaires français y ont trouvé la mort et des dizaines d'autres ont été gravement blessés. Comment selon vous devrait évoluer notre dispositif sur place ?

Avant de parler de budget, je voudrais d'abord rendre hommage aux militaires engagés dans cette opération pour laquelle, comme vous l'avez rappelé, la France paie le prix du sang. Elle le fait parce que nous devons bien avoir conscience qu'une bonne partie de notre sécurité et de celle de l'Europe se joue dans cette zone. Certes, cela peut parfois être décourageant, mais gardons à l'esprit les risques d'un désengagement brutal ! Au demeurant, l'opération a adapté à plusieurs



reprises ses modes d'action à ceux de nos ennemis, et elle le fait à nouveau. La solution à long terme est bien entendu que les armées des pays du Sahel prennent en main leur sécurité complète. Des progrès significatifs ont été obtenus, notamment au travers du G5 Sahel, mais chacun convient qu'il s'agit d'un processus qui prendra du temps pour arriver à son terme.

Le 11<sup>e</sup> rapport annuel du Haut comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) souligne le très fort taux de dénonciation de contrats au sein des armées. En parallèle, un sondage de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOd) indique que 62 % des militaires de carrière interrogés envisagent de quitter l'institution. Quelle est votre approche de ce sujet ?

Comme je l'ai déjà indiqué, la commission est aussi la commission des forces armées. Elle est donc un lieu privilégié du lien entre les armées et la Nation, ce qui nous confère en tant qu'élus des

**1 :** Chef d'état-major des armées, Délégué général pour l'armement, Secrétaire général pour l'administration, Délégué général pour les relations internationales et la stratégie.



© Ministère des armées

Mission Lynx en coopération avec les forces estoniennes dans les pays Baltes. « Le dépassement durable des contrats opérationnels a entraîné une usure des matériels et une fatigue des personnels imposant de consacrer un important effort à la reconstitution de l'« épaisseur opérationnelle » des armées ».

responsabilités particulières en portant attention aux difficultés rencontrées par les militaires. Les réductions de crédits et d'effectifs, les réformes dans les soutiens, l'intensité du rythme opérationnel : tous ces facteurs ont pesé sur le moral, malgré un dévouement qui ne se dément pas. Il convient d'être particulièrement vigilant pour ne pas atteindre un point de rupture, car la véritable richesse des armées, ce sont les hommes et les femmes qui s'y engagent.

**Il en est de même pour la réserve opérationnelle, avec 50 % des contrats rompus au bout d'un an, et ce alors que la loi sur la réserve militaire date de 1999, il y a près de vingt ans. Une nouvelle approche plus réaliste n'est-elle pas nécessaire ?**

Il y aura toujours des difficultés pratiques à faire vivre la réserve, qui suppose un engagement particulier et en quelque sorte supplémentaire de ceux qui y participent. S'il y a peut-être encore quelques points à améliorer, nous sommes sans doute arrivés au bout des modifications d'ordre législatif sur le sujet. L'avenir de la réserve opé-

rationnelle repose désormais davantage sur des crédits qui ne soient pas les premiers visés en cas de « *régulation budgétaire* », une gestion administrative plus souple et réactive, ainsi qu'une meilleure communication sur le sujet, tout particulièrement auprès des jeunes étudiants.

**Le dernier rapport du HCECM souligne également l'inquiétude des militaires quant à leur manque d'entraînement opérationnel. Comment remédier à un tel état qui met potentiellement en danger des vies, tout en étant préjudiciable au moral, y compris des conjoints ?**

Une partie du constat du HCECM est sans doute un peu datée, car remontant au pire moment du creux observé en matière d'entraînement du fait de l'opération Sentinelle. C'est cependant une réalité qui a eu un impact certain sur les capacités des armées, et qui doit faire l'objet d'un effort dans la durée de manière à retrouver les niveaux exigeants d'une armée capable de combattre dans le « *haut du spectre* ».

La volonté de mettre en place une réserve opérationnelle constituée de très jeunes (étudiants, demandeurs d'emploi...) encadrés par d'anciens militaires d'active ne risque-t-elle pas d'aboutir à un ensemble disparate, dans lequel ni les armées ni la société ne se reconnaîtraient ? Et comment, d'une manière plus générale, la réserve opérationnelle doit-elle selon vous s'intégrer dans notre politique globale de défense ?

Des entretiens que j'ai pu avoir sur le sujet et des déplacements sur le terrain, je tire plutôt le constat des effets bénéfiques d'une politique qui fait du réserviste un militaire certes à temps partiel, mais à part entière. Leur participation croissante à l'opération Sentinelle a indéniablement constitué un effet d'accélération sur leur formation et leur intégration dans le dispositif déployé. Bien entendu, des progrès restent à faire dans la durée en termes de souplesse d'utilisation et de fidélisation.

**Nos armées sont épuisées par la multiplication des opérations (Barkhane, Chammal, Sentinelle, etc...). Comment les « régénérer » afin de ne pas se retrouver dans la même situation que les forces britanniques après l'Irak et l'Afghanistan ?**

Vous mettez là l'accent sur l'un des points qui devra faire l'objet de toute notre attention dans le cadre de l'élaboration et de l'examen de la LPM. Le dépassement durable des contrats opération-

nels a entraîné une usure des matériels et une fatigue des personnels imposant de consacrer un important effort à la reconstitution de l'« épaisseur opérationnelle » des armées et à la reconstitution de marges de manœuvre, voire de sécurité. Certes, il faudra étudier attentivement les questions relatives aux cibles et au calendrier des grands programmes d'armement. Mais dans l'immédiat, l'urgence se situe au niveau des éléments tels que les stocks de munitions, de carburant, de pièces de rechange, et tout ce qui contribue à l'entraînement et à la capacité à effectivement conduire les opérations.

**A ce jour, quelles leçons tirez-vous de l'opération Sentinelle ? Comment devrait-elle évoluer ?**

Pour ce qui est des évolutions de cette opération, les décisions annoncées en septembre dernier me paraissent parfaitement adaptées. Il convenait en effet de redonner de la souplesse au dispositif pour lui permettre de conserver sa plus-value. Au-delà de Sentinelle, les apports potentiels des forces armées sur le territoire national n'ont pas été étudiés jusqu'au bout. Je crois que les spécificités des armées dans certains domaines devront davantage être intégrées dans des planifications d'intervention, pour compléter les moyens civils lorsqu'ils sont dépassés ou non adaptés. Dans cette perspective, le savoir-faire des armées en matière de planification opérationnelle « à froid » mérite d'être pris en exemple et davantage diffusé dans d'autres ministères.



Drone Reaper de l'opération Barkhane, durant la visite de la ministre des armées le 31 juillet 2017. Au sujet de leur décision d'armement, « ces engins pilotés à distance ne présentent pas de différences de nature fondamentale avec d'autres systèmes d'armes, qui les rendrait en quelque sorte « déloyaux » ».

© Bourjima Hamo / AFP

Novembre - Décembre 2017



En commission avec la ministre des armées. Selon le rapport présenté par J.J. Bridey et J. Lamblin, « la dissuasion est aussi un levier industriel et technologique exceptionnel et non pas un simple « coût » ».

### La ministre des armées a annoncé l'armement de nos drones. Que pensez-vous de cette décision ?

Je pense qu'il s'agit d'une excellente nouvelle d'un point de vue opérationnel, car la rapidité d'intervention peut être déterminante pour ne pas laisser s'échapper une cible de grand intérêt, comme par exemple dans le cas de l'opération Barkhane. Je sais que des débats ont entouré l'usage des drones, mais tant que la décision de frapper relève d'hommes, ces engins pilotés à distance ne présentent pas de différences de nature fondamentale avec d'autres systèmes d'armes, qui les rendrait en quelque sorte « *déloyaux* ».

**Vous êtes l'auteur, avec Jacques Lamblin, d'un rapport d'information sur les enjeux industriels et technologiques du renouvellement des deux composantes de la dissuasion. Ce renouvellement va nécessiter un effort budgétaire conséquent, d'environ 3,5 milliards par an aujourd'hui à près de 6 milliards d'euros par an à l'horizon 2025. Comment y faire face ?**

Il ne vous a pas échappé que le président de la République a annoncé à la fois une augmentation significative des crédits consacrés à la défense et le renouvellement de notre dissuasion nucléaire, dans ses deux composantes. Il s'agit certes d'un effort financier important, mais dans le contexte actuel de montée des périls, y compris nucléaires,

je pense que les montants prévus sont tout à fait adaptés à une dissuasion strictement suffisante, et correspondent en outre à un investissement pour des décennies. Enfin, je vous remercie d'avoir cité le rapport écrit avec Jacques Lamblin, qui montrait combien la dissuasion est aussi un levier industriel et technologique exceptionnel et non pas un simple « *coût* ».

**Occupation de la Crimée, démonstrations de force en Russie et en Biélorussie, espionnage, cyberattaques – y compris au plus haut niveau de l'État – aux États-Unis et en Europe, attaques informationnelles... quelles sont les réponses à la stratégie globale de puissance impulsée par Vladimir Poutine ?**

Le retour de la Russie est évident, et il prend des formes qui sont parfois inquiétantes. C'est la raison pour laquelle il convient de mener une politique équilibrée entre la fermeté nécessaire – d'où notamment notre participation active aux mesures de réassurance de nos alliés de l'OTAN à l'est de l'Europe – et le maintien du dialogue, car la Russie est un acteur qui compte pour la résolution de certaines crises.

**Un service national universel – qui devrait concerner entre 600 000 et 800 000 jeunes chaque année et coûter entre 15 et 20 Mds € pour les infrastructures, et 2 à 3 Mds € par an en régime de croisière – devrait être expérimenté en 2019. Quelle est votre approche sur ce sujet et quel devrait être le rôle des armées ?**

Comme je l'ai indiqué, la commission de la défense a créé une mission d'information sur le sujet et elle devrait rendre ses conclusions au début de l'année prochaine. Pour ma part il s'agit d'un projet auquel je crois, car nos jeunes concitoyens, ont besoin de davantage faire preuve de cohésion et comprendre qu'ils ne sont ni seulement des individus, ni seulement des membres de « *communautés* » réelles ou supposées. Le service national universel doit donc permettre de répondre à une atomisation de la société dont les effets sont particulièrement négatifs. Comme vous le voyez, il ne s'agit pas de rétablir un ser-

vice militaire « à l'ancienne » et la tâche est par nature interministérielle. Si les armées peuvent évidemment jouer un rôle compte tenu de leur savoir-faire en matière d'encadrement et de leur prestige, il est très clair que toute mission supplémentaire supposera des effectifs et des crédits complémentaires à due proportion.

**Système de combat européen, coopération dans le domaine satellitaire, cybersécurité... notre pays s'engage dans la réalisation d'une feuille de route ambitieuse avec l'Allemagne. Quelles sont les relations de la commission avec ses homologues allemands, mais également au niveau européen ?**

Nous entretenons depuis la législature précédente d'excellentes et régulières relations avec nos homologues du *Bundestag*, dans le cadre de réunions organisées conjointement avec le Sénat. Des rencontres plus ponctuelles ont lieu avec d'autres homologues européens, mais avec une périodicité moins régulière. J'y suis cependant très attaché car il est nécessaire de faire émerger au niveau des parlements nationaux une approche partagée des menaces et des solutions à leur apporter. Je dois préciser que c'est avec les Britanniques que nos relations entre Parlements sont les plus régulières et les plus denses, reflet de l'intensité et de l'ancienneté de notre coopération bilatérale en matière de défense.

**Comment faire pour ne pas casser la coopération franco-britannique en matière de défense malgré le Brexit ?**

A vrai dire je n'ai pas véritablement de craintes à ce sujet. Tout d'abord, cette coopération s'inscrit et s'inscrit toujours dans un cadre bilatéral, dont les accords de Lancaster House sont le support juridique et politique. Ensuite, nous sommes des partenaires très imbriqués dans nombre de domaines, y compris dans celui hautement souverain de la dissuasion nucléaire. Sur ce point précis, je pense que nos intérêts concordants militent pour que des étapes supplémentaires soient envisagées, notamment en matière de simulation, de recherche et de ressources humaines. Enfin, les signes venus du Royaume-Uni depuis le vote

sur le Brexit montrent à quel point notre relation est précieuse pour les Britanniques. Je compte bien que notre groupe de travail parlementaire commun joue tout son rôle dans l'approfondissement de cette relation.

**Vous êtes membre de la Délégation parlementaire au renseignement (DPR). Commune à l'Assemblée nationale et au Sénat, celle-ci est composée de quatre députés et de quatre sénateurs et a pour mission de suivre l'activité générale et les moyens des services de renseignement. Quelles sont vos grandes priorités dans ce cadre ?**

Je suis en effet membre de droit de cette délégation assez fermée, en tant que président de la commission de la défense. Institution relativement récente, elle a vu son rôle et ses pouvoirs augmenter sensiblement à la faveur de la montée en puissance du rôle du renseignement. Comme vous le savez, sa présidence est tournante et le travail y est très collectif. La DPR est un lieu essentiel d'information du Parlement et de contrôle des activités de renseignement.

Elle s'intéresse tant au renseignement extérieur qu'au renseignement intérieur, et s'y exprime donc ce continuum entre défense et sécurité, qui me semble au cœur de certains de nos débats à venir.

*Entretien réalisé par Patrice Lefort-Lavauzelle*



Élèves de l'Institut de recherche et d'action commerciale de Lyon, en stage intensif de découverte au camp de la Valbonne. « Le service national universel doit permettre de répondre à une atomisation de la société... Il ne s'agit pas de rétablir un service militaire « à l'ancienne » et la tâche est par nature interministérielle ».



# Défense

## La défense dans le cyberspace



**Jean-Jacques Bridey, président  
de la commission de la défense et  
des forces armées**

**Guillaume Poupard, directeur de l'ANSSI  
Général Olivier Bonnet de Paillerets,  
COMCYBER à l'état-major des armées**

**Le cyber dans l'UE et l'OTAN**

**Les enjeux juridiques et économiques**